

AVIS SPÉCIAL

Monsieur Daniel Bourdon, maire
Monsieur Denis Ethier, conseiller poste 1
Madame Éline Brière, conseillère poste 2
Madame Isabelle Nadon, conseillère poste 3
Monsieur Yves Desjardins, conseiller poste 5
Monsieur Luc Diotte, conseiller d'agglomération

Mesdames, Messieurs,

AVIS vous est donné, par la soussignée, Stéphanie Lelièvre, greffière de la Ville de Mont-Laurier, qu'une séance extraordinaire du conseil d'agglomération de Mont-Laurier est convoquée par monsieur le maire Daniel Bourdon, pour être tenue **à huis clos** le 13 juillet 2020 à 13 h 30, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 300, boulevard Albiny-Paquette, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

ORDRE DU JOUR

Parole au conseil

1. Ouverture et constatation de la régularité de la séance
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Première période de questions
4. Approbation du procès-verbal de la séance du 8 juin 2020
5. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET LÉGISLATION**
- 5.1 Contribution financière Maison de l'Entrepreneur
6. **FINANCES**
- 6.1 Dépôt du rapport financier 2019 consolidé et du rapport de l'auditeur indépendant pour les états financiers et le taux global de taxation de l'agglomération de Mont-Laurier
- 6.2 Affectation à même le surplus non affecté - surplus affecté Parc industriel
- 6.3 Modification du solde à financer - réalisation complète de l'objet du règlement numéro A-66
- 6.4 Affectation du surplus - entente de gestion du parc régional de la Montagne du Diable
7. **RESSOURCES HUMAINES**
8. **SÉCURITÉ PUBLIQUE**
- 8.1 Autorisation de signature de l'entente de sauvetage d'urgence en milieu isolé
9. Deuxième période de questions
10. Levée de la séance

FAIT À MONT-LAURIER, ce 7 juillet 2020.

La greffière,

Stéphanie Lelièvre, avocate